

LE «DOUBLE» PRINCIPE D'IDIOMATICITÉ EN TRADUCTION LITTÉRAIRE¹

M.^a Isabel González Rey
Université de Saint-Jacques-de-Compostelle

RESUME

Traduire l'idiomaticité d'un texte littéraire ne revient pas à traduire seulement la phraséologie employée dans le texte en question, mais aussi l'ensemble des moyens linguistiques présents dans sa composition. Pour ce faire, il faut considérer l'idiomaticité sous deux angles: au sens strict, dans une perspective intralinguistique et au sens large, dans une perspective interlinguistique. Au sens strict, le principe d'idiomaticité mis en œuvre dans une langue donnée est de nature phraséologique. Or ce principe passe au double au sens large dans l'activité traduisante par le biais de l'idiomatization, procédé qui dépasse les limites du strictement phraséologique pour rendre «tout le génie» de la langue d'arrivée. Lors de cette procédure, la notion d'équivalence devient fondamentale et son caractère d'unité de traduction préétablie limitée aux équivalents phraséologiques est remis en cause, en faveur de ce qu'on dénomme désormais le «texte équivalent». Cette étude se centre donc sur la nature idiomatique de la traduction littéraire, toute chargée qu'elle est de la formulation créative du texte d'origine.

MOTS-CLÉS: idiomaticité, phraséologie, traduction littéraire, équivalence.

ABSTRACT

Translating the idiomaticity of a literary text is not just to translate the phraseology employed in the text in question but also all the linguistic means used in its composition. To that end, idiomaticity must be regarded in two ways: in a narrow sense, the idiom principle set up in a given language is phraseological in nature. But, in a broad sense, this principle doubles throughout the translation as a result of *idiomatization*, a procedure that exceeds the strictly phraseological limits in order to achieve the «genius» of the target language. In this procedure, the notion of equivalence becomes basic, as its character generally limited to phraseological units is disputed in favour of the so-called «equivalent text». Thus, this paper aims at enhancing the idiomatic nature of literary translation, as it is entrusted with the creative expression of the original text.

KEY WORDS: idiomaticity, phraseology, literary translation, equivalence.



1. INTRODUCTION

En traduction, le transfert d'un texte en langue source à un texte en langue cible suit une démarche complexe de décodage et d'encodage du sens, liée à une déconstruction et reconstruction d'expressions linguistiques régies par la norme mais aussi par l'usage. Or ces expressions, libres ou figées mais en tout cas propres de chaque langue, contribuent à en conformer l'idiomaticité. Appliquée à la traduction littéraire, nous tenterons de démontrer que traduire l'idiomaticité d'un texte ne se limite pas à trouver des termes ou des expressions équivalentes; il s'agit de traduire le «génie d'une langue» dans une langue qui a son propre génie.

2. IDIOMATICITÉ AU SENS STRICT ET AU SENS LARGE

L'idiomaticité est une notion généralement liée au système discursif d'une langue, aussi bien en situation de production de texte au premier degré (rédaction dans une langue donnée) qu'au deuxième degré (traduction dans une langue d'arrivée). Dans le premier cas, il s'agit d'une idiomaticité intralinguistique², conformée par les moyens linguistiques de la langue de rédaction et dans le second, d'une idiomaticité interlinguistique, obtenue par le biais d'une transposition de la forme et du sens dans un autre système linguistique. Cela dit, une distinction s'impose dans chacun des deux cas: en idiomaticité intralinguistique la notion d'idiomaticité se limite généralement à son sens strict (ou principe d'idiomaticité simple), c'est-à-dire à la combinatoire figée des langues, tandis qu'en idiomaticité interlinguistique, cette notion peut prendre un sens large (double principe d'idiomaticité), en ce sens que le processus d'idiomatization lors de l'activité traduisante déborde la combinatoire figée des langues en question et s'étend à l'ensemble du texte à traduire.

2.1. L'IDIOMATICITÉ INTRALINGUISTIQUE

L'idiomaticité intralinguistique se trouve reliée, à l'intérieur d'un système linguistique donné, aux combinaisons de mots et à leur figement par rapport à la syntaxe libre de cette même langue. Dans ce sens, les tentatives de définition se

¹ Cet article s'encadre dans le projet de recherche intitulé «Adquisición de la competencia idiomática y discursiva del francés lengua extranjera en contexto español: Elaboración de un corpus textual bilingüe con fines didácticos» (code FFI2010-15092), soutenu par le *Ministerio de Economía y Competitividad* espagnol.

² Cf. GREIMAS (1960) qui distingue deux types d'idiomaticité: l'idiomaticité issue de la comparaison d'un état de langue réel avec la réalisation idéale de cette même langue (idiomaticité intralinguistique) et l'idiomaticité dérivée de la comparaison des langues entre elles (idiomaticité interlinguistique).



présentent généralement sous deux points de vue: le point de vue linguistique et le point de vue psycholinguistique.

D'un point de vue linguistique, l'idiomaticité appliquée à la phraséologie est une notion d'ordre sémantique qui sert à définir certaines expressions phraséologiques en leur attribuant le trait de la non compositionnalité ou non déductibilité du sens. Cette non compositionnalité est d'ordinaire de nature interne à la composition de l'expression qui présente soit un désajustement du sens entre le sens littéral et le sens idiomatique dont la déduction se fait grâce à un procédé métaphorique qui demande à l'usager l'effort d'une interprétation du sens littéral (p.ex. *jeter de l'huile sur le feu* 'attiser un désir, pousser à la dispute'³), soit une structure devenue agrammaticale qui exige elle aussi un réajustement du sens (p.ex. *parler politique/affaires/chiffons*⁴). Toutefois cette non compositionnalité peut être également externe, mise en avant au moyen d'énoncés non prévisibles par rapport à la situation d'énonciation (p.x. *C'est du joli* pour indiquer tout le contraire).

D'un point de vue psycholinguistique, la notion d'idiomaticité est d'ordre cognitif et se définit par rapport aux usagers d'une langue donnée en fonction du degré de connaissance qu'ils ont de ces expressions figées et de l'interprétation qu'ils en font. Dans ce sens, cette définition en arrive parfois à s'opposer aux arguments linguistiques. Ainsi, même du point de vue linguistique l'idiomaticité des expressions fondée sur la non compositionnalité et l'agrammaticalité aboutit à l'opacité sémantique, du point de vue psycholinguistique nombre de ces expressions sont considérées comme analysables, et même transparentes pour les usagers⁵. Or cette prise de position est rebattue à son tour par d'autres spécialistes comme P. Ďurčo⁶ qui a même démontré que pour que l'usager puisse se prononcer sur la part sémique que chaque composant apporte à l'expression, il demande d'abord à en connaître le sens phraséologique. D'autres⁷ enfin soutiennent que les usagers, apprenant ces expressions par cœur, auraient pu très bien accepter n'importe quel autre sens attribué à ces mêmes expressions, annulant ainsi définitivement tout rapport entre sens littéral et sens idiomatique.

³ Les définitions sont tirées du dictionnaire *Le Petit Robert* (1996).

⁴ Dans ses emplois idiomatiques le verbe *parler* admet plusieurs types de constructions selon sa nature intransitive (p.ex. *parler du bout des lèvres*), transitive indirecte (p.ex. *parler de la pluie et du beau temps*) ou transitive directe (p.ex. *parler politique*). Les deux premières constructions sont grammaticales du point de vue syntaxique, à l'opposé de la dernière qui, elle, présente une structure agrammaticale. Pour rétablir le sens, le dictionnaire *Le Petit Robert* suggère d'accorder au verbe *parler* la signification de 'aborder', et explique la structure par le biais d'une omission, dans ce cas, de l'article. Or il nous semble que la construction transitive directe résulte plutôt de l'ellipse de la préposition dans la construction transitive indirecte libre 'parler de qqch.', ce qui permet d'établir un lien entre les deux types de constructions et indique qu'il y a eu évolution dans la structure, et non pas dans le sens du verbe. Le changement du verbe serait éventuellement une interprétation ultérieure.

⁵ Cf. des cognitivistes comme GIBBS, 1994.

⁶ Cité par MELLADO BLANCO, 2005.

⁷ Cf. KEYSAR & BLY, 1999.



Cela dit, la notion d'idiomaticité n'opère pas seule dans la consolidation des unités phraséologiques d'une langue donnée. Elle interagit avec d'autres facteurs qui favorisent la formation de ces éléments polylexicaux, tels que le figement et la fréquence. Ainsi Ch. Bally⁸ allie le critère du figement et le critère sémantique pour réaliser sa classification des groupements des mots: les combinaisons libres, nommées aussi «associations occasionnelles» ou «groupements passagers», qui offrent une cohésion momentanée des termes; les groupements usuels et les unités phraséologiques, caractérisés par une cohésion fréquente et une cohésion permanente, respectivement. Or ces unités phraséologiques comportent, outre la cohésion permanente, ce que Bally nomme *l'oubli du sens des éléments*, d'où la notion sémantique actuelle de l'idiomaticité, définie ci-dessus comme la non compositionnalité des termes dans une suite de mots figés.

D'autres spécialistes relient par contre l'idiomaticité à la fréquence. Ainsi, avec l'école anglaise, le concept s'éloigne du domaine sémantique et se rapproche des critères de la linguistique de corpus fondés sur les indices de fréquence et de co-apparition des termes sur l'axe syntagmatique. Créée par le spécialiste à visée lexicographique J. Sinclair sous le terme de *idiom principle*, cette notion opère quand «the choice of one word affects the choice of others in its vicinity»⁹. Elle suit le principe nommé *mutual choice*, qui s'oppose au principe des choix ouverts (*open-choice principle*), pour expliquer les règles de la combinatoire lexicale d'une langue. Le premier de ces deux éléments (*idiom principle*) rend compte du grand nombre de séquences semi-construites présentes dans le lexique et que l'utilisateur doit stocker en mémoire comme un tout, en opposition au second élément (*open-choice principle*) selon lequel le lexique est formé de mots isolés que l'on peut combiner à l'infini à condition de respecter les règles grammaticales de la langue.

Toutefois, ces différentes définitions de l'idiomaticité restreintes à la phraséologie deviennent pour certains spécialistes trop étroites. C'est avec A. Greimas que la notion prend pour la première fois un sens large qui dépasse la phraséologie d'une langue, s'étendant à tout son système discursif et allant même au-delà. En effet, pour lui, toute langue comporte des particularités qui la rendent unique et, puisque tout ce qui est propre à une langue donnée est idiomatique, toute langue est idiomatique en tant que telle¹⁰. D'où sa distinction entre idiomatité intralinguistique et idiomatité interlinguistique.

⁸ Cf. BALLY, 1951[1909]: 66.

⁹ Cf. SINCLAIR, 1991: 170-172.

¹⁰ Cf. GREIMAS, 1960: 42.

2.2. L'IDIOMATICITÉ INTERLINGUISTIQUE

L'idiomaticité interlinguistique se situe dans une perspective contrastive, en ce sens que l'idiomaticité d'une langue source se vérifie dans ce qu'elle a de différent par rapport à une langue étrangère ou à une langue cible, et cela à n'importe quel niveau: phonétique, syntaxique, sémantique ou pragmatique. Pour la définir, deux approches différentes l'abordent, l'une selon la production de textes en langue étrangère, l'autre selon la pratique traduisante.

Ainsi, E.-J. Hausmann, dont les propositions¹¹ sont orientées vers la production de textes, surtout en langues étrangères, soutient que la langue révèle son idiomaticité lorsqu'elle est vue «à travers les lunettes d'une langue étrangère»¹². De ce fait, il considère essentiel de savoir quelle est l'information lexicale nécessaire pour produire des textes vraiment idiomatiques. Cette «approche sens <-> texte vise à élucider les rapports entre descriptions sémantiques profondes et réalisations dans une langue donnée», comme l'indique U. Heid (1992: 526).

Pour commencer, Hausmann réduit les groupements de mots à deux grands types: les combinaisons figées et les combinaisons non figées. Les premières représentent les locutions idiomatiques: *la chambre forte, laver la tête à qqn*. Parmi les secondes, il distingue trois autres types:

- 1) La combinaison libre, nommée également «co-création»: *une maison agréable, regarder un arbre*;
- 2) La combinaison stylistique ou «contre-création» provenant de la plume d'un écrivain pour rendre un effet de style: *la nudité noueuse, le jour fissuré, la route se rabougrit*;
- 3) La collocation: *un ton péremptoire, le mur fissuré, rentrer sa colère*.

Les combinaisons fixes ou locutions idiomatiques sont caractérisées par leur figement sémantique, c'est-à-dire qu'elles ne sont interprétables que dans leur entièreté. Quant aux trois autres, leur sémantisme est plus ou moins le produit de leurs composants. La propriété qui leur est commune est la cooccurrence des formatifs. L'auteur établit la différence entre les trois groupes d'après l'affinité des termes placés en co-apparition. Ainsi, les combinaisons libres produisent des séquences qui suivent les règles de la syntaxe, de la sémantique et du bon sens. Les combinaisons stylistiques relèvent d'un effet de style voulu qui combine des termes dont l'assemblage n'est ni fréquent ni librement concevable. Les collocations, enfin, se caractérisent par l'affinité des deux éléments qui les composent.

Cela dit, Hausmann fait une différence entre ce qu'il nomme «expressions idiomatiques» (c'est-à-dire les combinaisons figées) et «principe d'idiomaticité».

¹¹ Cf. HAUSMANN, 1979, 1998.

¹² Cf. HAUSMANN, 1979: 279.



Rejoignant les thèses de Greimas (le fait idiomatique étant au cœur de la langue¹³), l'idiomaticité dépasse chez lui le cercle restreint des locutions non compositionnelles et ne se limite donc pas à une question de lexique.

Selon la deuxième approche, D. Siepmann (2008) cherche à atteindre un compromis entre la théorie de J. Sinclair et celle de F.-J. Hausmann par rapport à l'activité traduisante, en ajoutant un nouveau principe aux deux principes sinclairiens, le «principe de créativité», principe qui permettrait de chapeauter les contre-crétions hausmanniennes ainsi qu'un nouveau type de groupement de mots qu'il propose sous le nom de «créations affines». Ces créations affines rendent compte de certaines combinaisons stylistiques inspirées des associations fréquentes. Un exemple donné par l'auteur se trouve dans l'expression «economically clad», employée par C. Dexter dans son roman *The Wench is Dead* (2001), dont la forme renvoie à la collocation «scantily clad», du fait que «economically» est un synonyme partiel de «scant». Ce genre de transfert analogique apparaît dans d'autres constructions et expliquerait qu'une expression telle que *a two-hour drive* ait pu servir de modèle à la création affine *a 27-hour meander by sledge*. Voici en résumé la proposition de Siepmann, fondée sur un principe de fréquence:

Principe d'idiomaticité	Principe de créativité	Principe des choix ouverts	
<i>Co-création</i>	<i>Collocation</i>	<i>Création affine</i>	<i>Contre-création</i>
<i>beautiful clad</i> (350 résultats sur Google Books)	<i>scantily clad</i> (799 résultats sur Google Books)	<i>economically clad</i> 24 résultats sur Google Books	<i>thirstily clad</i> (0 résultats sur Google Books)

Si nous comparons cette proposition aux antérieures, nous constatons que les co-crétions de Siepmann appartiennent au groupe hausmannien des combinaisons non figées. De ce fait, elles ne relèvent pas du principe d'idiomaticité mais plutôt du principe des choix ouverts, au même titre que les contre-crétions, puisqu'aucun de ces deux types de combinaisons n'est prédictible. Même si les indices de fréquence les placent aux antipodes les unes des autres, le facteur de co-apparition des termes représente le critère employé par Sinclair pour distinguer les combinaisons relevant du *mutual choice* et celles fondées sur l'*open-choice principle*. Dans la proposition de Siepmann, le principe d'idiomaticité de Sinclair concerne les combinaisons figées de Hausmann, c'est-à-dire les locutions idiomatiques; tandis que le principe des choix ouverts concerne les combinaisons non figées, à savoir les groupes de co-création (combinaisons libres), les groupes de contre-création (combinaisons stylistiques) et les collocations. Or, l'idiomaticité chez Hausmann n'étant pas un critère discriminatoire dans sa classification des groupements de mots, —tout dans une langue est idiomatique pour lui—, il s'avère risqué de chercher à appliquer le principe d'idiomaticité

¹³ Cf. HAUSMANN, 1997: 289.



sinclairien à la typologie hausmannienne sans faire cette distinction de départ entre idiomaticité au sens large et principe d'idiomaticité au sens strict.

Nous allons voir maintenant quelles sont les notions en vigueur dans la pratique traduisante de l'idiomaticité d'une langue source dans une langue cible.

3. IDIOMATICITÉ ET TRADUCTION

Les études consacrées à cette problématique peuvent adopter deux points de vue différents mais complémentaires: le point de vue bilingue (propre des travaux lexicographiques et didactiques) et le point de vue interlingual (propre des travaux traductologiques). Cependant à la base de ces deux types d'approche se trouve la notion d'équivalence, généralement considérée comme la procédure par excellence, la plus utilisée, et même la plus recommandée en phraséologie contrastive¹⁴. En effet, appliquant le sens strict de l'idiomaticité intralinguistique à partir du principe sinclairien, à savoir la combinatoire figée, au domaine de la traduction, l'idiomaticité interlinguistique qui en résulte est le produit d'une démarche traduisante qui consiste à rendre l'idiomaticité d'un texte en langue cible au moyen d'équivalents phraséologiques ou pas.

3.1. LA NOTION D'ÉQUIVALENCE EN TRADUCTION PHRASÉOLOGIQUE

Le premier problème que pose la notion d'équivalence est celui de sa définition, question qui est loin d'être résolue¹⁵. Ainsi, d'après une définition devenue classique de J. P. Vinay et J. Darbelnet (1958: 9), *l'équivalence* est au départ un procédé de traduction direct de nature strictement sémantique qui «rend compte de la même situation que dans l'original, en ayant recours à une rédaction entièrement différente». Or le concept est souvent concurrencé par celui de *correspondance* qui, lui, s'appuie davantage sur les traductions de mots ou d'expressions déjà établies dans les dictionnaires. À ces deux termes s'ajoutent d'autres comme celui d'*analogie*, souvent utilisé dans le cadre du lexique-grammaire, ou d'*homologie*. De ce fait, la notion d'équivalence va devenir plus précise par la suite grâce à un grand nombre d'études offrant plusieurs tentatives de classification des types d'équivalences à l'œuvre en phraséologie interlinguistique, fondées sur différents critères qui se croisent souvent: formels, sémantiques et pragmatiques.

Au départ, ce sont surtout les critères formels et sémantiques qui entrent en jeu dans l'établissement d'une classification des types d'équivalences. En effet,

¹⁴ Cf. CORPAS & LEIVA, 2005: 57.

¹⁵ A. MEJRI (2008: 184) souligne le flou conceptuel et le flottement terminologique existant autour du terme d'*équivalence*.



D. Dobrovol'skiï¹⁶ établit en 1988 une typologie qui distingue trois types d'équivalence, typologie reprise par la suite par de nombreux spécialistes qui chercheront à la perfectionner selon les langues de travail, à savoir: l'équivalence absolue ou totale (même signifié et même isomorphisme syntaxique et lexical entre expression d'origine et expression cible), l'équivalence partielle (même signifié entre les deux expressions mais avec des variations lexicales plus ou moins grandes) et l'équivalence nulle (sans coïncidence entre les deux expressions sur le plan formel). Or, de ces trois types, ce sont surtout les équivalences partielles qui présentent un spectre plus ou moins grand selon les spécialistes¹⁷ et les critères impliqués. Vu le grand nombre d'études portant sur la question, nous nous limiterons ici à présenter un petit échantillon illustrant la problématique.

Ainsi J. Paszenda¹⁸ établit en 1998 un croisement entre le critère formel et sémantique pour aboutir au même classement que Dobrovol'skiï (l'équivalence totale: identité pleine entre les deux expressions sur le plan syntaxique et sémantique ; l'équivalence partielle: structure formelle différente mais même signification; et équivalence zéro: même contenu conceptuel mais avec des images différentes), à quelques nuances près¹⁹. Par contre, C. Camugli Gallardo (2008: 69) articule, dans le cadre du lexique-grammaire, cinq types d'équivalences (qu'elle nomme « analogies ») en dédoublant le cas des équivalences partielles. Elle distingue donc:

- a) les expressions rigoureusement équivalentes tant du point de vue lexical, syntaxique que sémantique;
- b) les équivalences qui présentent la même signification portée par une structure analogue mais avec une légère variation lexicale;
- c) les équivalences partageant la même aire lexico-sémantique mais avec des structures syntaxiques différentes;
- d) les équivalences totalement différentes tant du point de vue lexical, syntaxique que sémantique;
- e) les équivalences « fausses », deux expressions pouvant présenter des structures et un lexique proches mais dont les acceptions sont tout à fait divergentes.

Si nous comparons cette dernière classification aux deux antérieures, il est évident qu'elle incorpore les deux propositions d'équivalence partielle avancées par Dobrovol'skiï et Paszenda, respectivement et en ajoute une dernière, à savoir les « fausses » équivalences, sur laquelle nous reviendrons plus tard.

¹⁶ Cf. BUCKINGHAM, 2006: 18.

¹⁷ Pour la paire de langues allemand-espagnol, B. WOTJAK (1992: 46-50) distingue quatre types d'équivalence partielle et P. LARRETA ZULATEGUI (2001: 69) trois. Cf. ROMERO GANUZA *et alii*, 2008: 171-174.

¹⁸ Cf. MEJRI, 2008: 185.

¹⁹ En effet, nous observons que pour l'équivalence partielle il insiste davantage sur les différences syntaxiques que lexicales.



D'autres spécialistes complètent enfin le concept d'équivalence en incorporant des notions telles que «l'invariance idiomatique», introduite par M. de Gioia (2011: 118) dans le cadre du lexique-grammaire, qui dépasse l'équivalence des expressions prises séparément pour atteindre toutes les expressions d'une même famille idiomatique. Soit la famille (F): [*Max fume*] comme UN (*cheminée + locomotive + pompier + sapeur + troupier*), la traduction d'une quelconque expression de cette famille fondée sur l'emploi des équivalents sémantiques regroupés dans la famille (I): [*Max fuma*] come UN (*camino+ ciminiera + locomotiva + turco + vaporiera*) fournirait non seulement l'idée de base (Max fume beaucoup), «ce qui permet de parler d'invariance sémantique», mais aussi l'information sur la même nature idiomatique de la structure dans les deux langues (F) (I), ce qui permet de parler d'invariance idiomatique.

Cela dit, nous allons voir comment la notion d'équivalence va s'élargir encore pour atteindre un niveau supérieur, là où intervient le critère pragmatique. Mais auparavant, il convient d'aborder une notion collatérale à celle de la notion d'équivalence, à savoir l'inéquivalence.

3.2. LA NOTION D'INÉQUIVALENCE EN TRADUCTION PHRASÉOLOGIQUE

Parler d'équivalence implique aussi parler d'inéquivalence en traduction phraséologique. Ce concept peut être pris littéralement, dans le sens de manque d'équivalent pour traduire les expressions figées d'une langue source dans une langue cible, ce qui amène le traducteur à utiliser des procédés de traduction indirects pour le faire, tels que la paraphrase, l'omission, l'emprunt, le calque, l'adaptation, la compensation, et même la traduction littérale²⁰.

Mais le concept d'inéquivalence s'applique également à la remise en question de la notion d'équivalence elle-même. En effet, bien que les spécialistes qui s'appuient sur les trois principaux types d'équivalence soutiennent le bien fondé de l'existence de l'équivalence totale ou absolue, cette existence est interpellée par bien d'autres qui l'ont défendue aussi au départ, comme c'est le cas de Dobrovol'skiï (2005). Il existe effectivement une tendance à relativiser le haut degré d'équivalence des expressions du premier type, notamment depuis l'incorporation des points de vue cognitiviste et culturel. Ainsi, pour Dobrovol'skiï (2005: 360) «[...] la mayoría de los fraseologismos que tradicionalmente se han considerado como equivalentes absolutos están en realidad muy lejos de serlo. Se han sugerido varias explicaciones a este fenómeno. Ante todo, cuanto más progreso se realiza en el análisis semántico, mayor número de elementos del lexicon resultan ser específicos de la lengua [...]». Il en est de même en ce qui concerne les images mentales évoquées par ces expressions, car bien qu'elles soient identiques dans les deux langues, leur origine se trouve d'ordinaire dans des métaphores conceptuelles différentes. Tout cela amène l'auteur à vouloir comparer

²⁰ Pour tous ces procédés, voir GONZÁLEZ REY (2008).



ces prétendues expressions équivalentes afin d'en dégager les traits non parallèles selon une analyse des trois dimensions: syntaxe, sémantique et pragmatique, et à les distinguer des pseudo-équivalents.

En effet la pseudo-équivalence²¹ se présente sous un faux «air de famille» entre deux expressions qui semblent être (partiellement) équivalentes mais qui ne le sont pas²². Il s'agit en fait de la traduction d'une expression de la langue d'origine rendue dans une construction à composants analogues ayant même un support iconique très proche. En outre, l'expression «pseudo-équivalente» garde la même structure formelle que d'autres expressions de la langue cible, ce qui renforce l'illusion chez le récepteur d'être en face d'une expression pleinement idiomatique. Seule une analyse détaillée (surtout après avoir constaté que l'expression n'est relevée dans aucun répertoire) dévoile l'emploi manipulé de l'expression lors de l'activité traduisante.

En bref, la procédure préconisée par Dobrovol'skiï permet de démontrer que la seule équivalence qui existe est celle qui rend compte d'une expression en contexte, et c'est ce contexte qui détermine quelle traduction peut lui être attribuée : soit au moyen d'un équivalent direct, strictement phraséologique, soit au moyen d'un équivalent indirect, dit fonctionnel ou encore textuel. Cette perspective, qui rompt avec l'idée d'une traduction préétablie en L2 pour une expression en L1, remet en cause les rapports entre idiomaticité et traduction.

3.3. LA NOTION D'ÉQUIVALENT FONCTIONNEL/TEXTUEL

Connaître les équivalents absolus, partiels ou non coïncidents des expressions d'une L1 dans L2 est, certes, très utile dans une approche bilingue, c'est-à-dire du point de vue lexicographique (pour l'élaboration des dictionnaires) ou didactique (pour l'acquisition d'une langue vivante). Mais en est-il de même dans une approche interlinguale en traductologie? Dobrovol'skiï (2005: 363) en doute. Il est d'avis que «la opinión de que una traducción adecuada debe tener la misma cantidad de fraseologismos en el texto meta que en el texto fuente (que se encuentra a menudo en la bibliografía sobre fraseología) es absurda» affirme-t-il, car non seulement la traduction d'un phrasème par un autre, mais aussi l'équivalence des éléments lexicaux pris isolément s'avèrent indifférents pour atteindre une bonne traduction. Ce qui importe en matière de transcodage, c'est l'adéquation globale du texte, et de ce point de vue, l'adéquation de l'équivalent d'une expression donnée dépend à chaque fois des conditions textuelles où elle est employée²³. Dans ce sens, A. Sierra Soriano (2008 : 228) défend l'idée qu'en traductologie «le meilleur équivalent sera celui qui sera ressenti comme «sien» par un locuteur [...], indépendamment de l'image qui y

²¹ Cf. CORPAS & LEIVA, 2005: 67.

²² Voir plus haut les équivalences «fausses» de Camugli Gallardo.

²³ De ce point de vue, DOBROVOL'SKIÏ (2005: 363) remet en cause la légitimité scientifique des recherches comparées menées dans ce domaine.



figure ou du domaine dont il est issu». En effet, sous cette perspective, G. Scurtu (2008: 207) nous rappelle que dans l'analyse contrastive interviennent deux types de spécificités, «qui sont:

- des spécificités *idiosyncrasiques* (visant le découpage de la réalité extralinguistique et se rapportant au niveau d'analyse du système et de la norme de la langue);
- des spécificités *idiomatiques* (s'appliquant aux unités dont le sens global est différent du sens cumulatif des constituants et qui ont, le plus souvent, des correspondants qui ne sont pas construits à partir des hétéronymes partiels)».

Or l'analyse contrastive de ces spécificités, encadrée dans la linguistique énonciative, se réalise au niveau de l'usage et non du système, et démontre, d'une part, que les équivalences de traduction (qu'elle nomme *homologies*) négligeant les paramètres énonciatifs (énoncé-événement-situation) se révèlent inopérants, et d'autre part, qu'il n'existe pas de choix collectifs à caractère stable en traductologie.

Une fois accepté cet état des faits, le traducteur doit rendre l'idiomaticité du texte traduit non seulement en se mettant en quête de l'équivalence phraséologique mais aussi de l'équivalence textuelle, comme le soutient A. Clas (2011: 72) pour qui le traducteur est «un habile manieur des équivalents de sens possibles entre ses langues de travail».

Ces arguments, qui interpellent la notion même d'équivalent appliquée à la traduction de l'idiomaticité prise dans un sens strict, vont nous permettre d'aborder le dernier volet de notre étude concernant le double principe d'idiomaticité à l'œuvre en traduction littéraire, imbriquant le sens strict dans un sens large. Pour ce faire, il convient d'analyser avant les liens entre idiomaticité et littérature.

4. IDIOMATICITÉ ET TEXTE LITTÉRAIRE

Par rapport aux autres types textuels (informatifs, argumentatifs, explicatifs, etc.), le texte littéraire vise l'esthétique dans sa forme et dans son fond. Dans ce sens, il est le lieu de la création, de l'innovation, de l'originalité linguistique, et par conséquent la considération dans laquelle il est tenu le situe à l'extrême bout de la préfabrication du langage. Comme l'indique M. Pecman (2005: 5):

Si, en raison de leur caractère préconstruit, les unités phraséologiques sont souvent placées à l'extrême opposé de la créativité langagière, il ne faut pas perdre de vue que toute créativité naît d'un écart par rapport à un schéma établi, et ne peut exister que du fait de l'existence de celui-ci. A toute atypie préexiste un type. C'est ce qui confère précisément à toute manifestation de créativité sa singularité, voire son étrangeté.

D'après les principes d'idiomaticité et des choix ouverts précités, la qualité d'un texte littéraire serait donc fonction directe du degré de présence de l'un ou de l'autre dans le texte. À plus d'idiomaticité, plus de présence d'expressions figées, et donc moins d'originalité; à plus de choix ouverts, plus de constructions libres, sty-



listiques ou créatives, et donc une plus grande valeur littéraire. Or rien de plus faux, le paradoxe se trouvant dans le fait qu'aucun texte littéraire ne peut faire l'impasse sur le recours inévitable aux préconstruits de la langue. Sa qualité ne peut donc se résoudre à une question arithmétique restreinte au calcul de chacun des types de combinaisons. En réalité l'unité minimale fonctionnelle du texte n'est pas le lexème mais le groupement de lexèmes, quel que soit le principe qui le conforme. Au-delà de ces groupements, la valeur spécifique du texte littéraire consiste dans l'agencement particulier qu'en fait l'auteur pour former son discours.

Au plan de la production, le texte littéraire est essentiellement un travail sur la forme. Il est la matérialisation linguistique de la pensée déverbalisée, et de ce fait l'auteur ne se limite pas à «chercher ses mots» pour transcrire son «vouloir dire», mais des phrases qui, au-delà de cet objectif, provoquent un effet particulier chez le lecteur au moyen d'une stylistique qui se veut originale. La valeur d'un texte littéraire, indépendamment du genre, est souvent jugée à travers différents aspects formels, allant de l'emploi du mot jusqu'à la syntaxe, en passant par le système de sonorités et les réservoirs d'images. L'œuvre est considérée comme étant d'autant plus réussie qu'elle s'écarte du convenu. Les stratégies d'écriture employées par les auteurs attirent davantage l'intérêt pour la lecture du texte littéraire du fait qu'elles jouent avec la langue. Il y a donc concert à dire que le texte littéraire est le résultat esthétique d'un écart par rapport à la norme²⁴. Cela dit, nous pouvons dire que le texte littéraire emploie également des expressions courantes et figées, et son originalité se trouve, en conséquence, dans l'articulation particulière de ces unités en vue de transmettre une pensée singulière. En bref, le texte littéraire est composé de groupements divers, formés tout autant par le principe d'idiomaticité au sens strict que par le principe des choix ouverts.

Il convient, toutefois, de ne pas confondre idiomaticité et stylistique. L'idiomaticité dans un texte littéraire relève, certes, de la présence d'expressions figées dans le discours, mais aussi et surtout de leur articulation avec les combinaisons non figées. La stylistique, elle, a trait à l'utilisation particulière de la langue que fait l'auteur dans l'acte de création. De ce point de vue, l'idiomaticité du texte littéraire consiste dans les rapports qu'entretiennent les phrasèmes avec le récit.

4. I. TRADUCTION LITTÉRAIRE ET TEXTUALITÉ

Au plan de la traduction, les caractéristiques du texte littéraire peuvent déterminer chez le traducteur un comportement traduisant particulier qui le situe dans un espace où se joue l'enjeu d'un subtil équilibre entre sa fidélité au texte et sa liberté d'expression. Les traducteurs visant l'excellence, indépendamment de la nature des textes qu'ils ont à traduire, se doivent de mobiliser des mécanismes et des procédés pour garantir cet

²⁴ Pourrait-on en dire autant des textes en langue de spécialité qui utilisent des termes, une syntaxe et des genres discursifs propres au domaine de connaissances, telle que la langue juridique?



équilibre. La traduction littéraire est un concept très présent dans les programmes de formation des traducteurs, définie généralement par rapport à la traduction technique ou professionnelle. Autour de ce clivage traditionnel s'organise d'ailleurs le reste des dichotomies touchant le traducteur et le processus traductologique: opposition entre art et technique, écart entre créativité et contrainte, différence entre terme et référent, séparation entre traducteurs sourciers et traducteurs ciblistes. Cependant certains remettent en question le binôme traduction littéraire/traduction technique, tel Y. Gambier (2009: 11), «comme si on ne pouvait pas se spécialiser en traduction littéraire, ni jamais faire de la traduction littéraire son activité professionnelle». Toutefois cette réflexion sceptique bute chez ce spécialiste contre sa propre conviction sur le caractère hybride que possède tout texte²⁵. Pour lui, tout traducteur est confronté dans la pratique à un texte à hybridité scalaire, de telle sorte qu'une traduction littéraire peut poser les mêmes problèmes de terminologie qu'une traduction dite technique et qu'une traduction technique peut présenter les mêmes problèmes de style qu'une traduction littéraire. Il s'ensuit que «les «problèmes» de la traduction, littéraire ou non littéraire, ne sont plus désormais liés à la nature prétendue essentialiste du texte [...]». La distinction entre traduction littéraire et non littéraire est donc arbitraire et toujours partielle. Est-ce une platitude de la répéter depuis des décennies tandis que les programmes de formation des traducteurs demeurent souvent fondées sur elle?» (*Ibidem*, p. 13).

Cela dit, peut-on vraiment faire l'impasse sur cette distinction entre traduction littéraire et traduction non littéraire du seul fait que les problèmes posés par l'une ou l'autre se retrouvent dans une plus ou moins large mesure dans tous les textes? Il est bien évident qu'il existe d'autres facteurs qui caractérisent chacune des deux, relevant surtout de l'usage qui en est fait²⁶. En traduction littéraire, le plaisir de la lecture est une fin en soi, sans aucune autre utilité que de se laisser emporter par les mots. De ce fait, la qualité de la traduction met en cause la formation du traducteur. Cette qualité est perçue en premier lieu par le lecteur. C'est lui qui évalue la traduction, et donc le traducteur. Or le paradoxe est que si la traduction est mauvaise, le lecteur cherchera davantage à savoir qui en est l'auteur. Par contre, si elle est bonne, le lecteur est pris pas le message, comme s'il lisait le texte original, au point que le traducteur en est effacé²⁷. Mais ceci n'arrive que dans une première lecture. Dans des lectures plus attentives la qualité de la traduction devient même un objet d'étude. De ce point de vue donc, l'idiomaticité de la langue prend tout son sens puisque ce plaisir dans la lecture en dépend, d'où l'importance du traducteur face au texte littéraire.

²⁵ J.-R. LADMIRAL (2005: 97) souligne la double dimension, à la fois «littéraire» et «technique», inhérente à tout texte.

²⁶ La notion d'usage s'avère essentielle, comme le démontre N. GORMEZANO (2008), pour définir la traduction spécialisée car les textes techniques sont porteurs de toutes les spécificités de l'usage: domaine professionnel précis, milieu socio-professionnel, topoi spécifiques à la production du document, à sa réception, à son état de marchandise, à sa valeur fondamentalement pragmatique, etc.

²⁷ Un nombre croissant de maisons d'éditions en Espagne ont décidé de rendre visible les traducteurs en faisant figurer leur nom sur la couverture, au même titre que l'auteur, et dans le même type de police.



4.2. TRADUCTION ET IDIOMATISATION

La notion d'idiomaticité est considérée d'ordinaire sous le point de vue d'un état de langue. En effet, les définitions qui nous ont été fournies jusqu'à présent concernent la forme établie d'une langue donnée dans sa synchronie. Or l'idiomaticité constitue, en fait, le résultat d'un phénomène concret, celui de l'idiomatization. Cela est particulièrement évident dans l'idiomaticité intralinguistique, car certaines expressions dites idiomaticques (ou non compositionnelles) peuvent dériver de combinaisons libres qui, sous le procédé de l'idiomatization, ont «perdu» leur sens littéral et ont acquis un sens figuré. Les «nouvelles» combinaisons se sont ainsi idiomatizadas par transposition sémantique. De même, dans l'idiomaticité interlinguistique, l'idiomatization est un procédé qui est à l'œuvre dans la pratique traduisante, permettant non seulement de rendre les équivalences des expressions du texte source (idiomaticité au sens strict) mais aussi l'idiomaticité de la langue dans son entièreté (idiomaticité au sens large). Lors de cette activité, l'idiomatization suit un processus cognitif qui va d'une démarche sémasiologique du texte en langue source vers une démarche onomasiologique devant aboutir à une «formulation créative de sens»²⁸ en langue cible.

Cette procédure parvient à un double résultat: le texte traduit s'avère investi d'un double principe d'idiomaticité, pris au sens strict et au sens large. En effet, sur le plan de la pratique traduisante, les deux types s'imbriquent au point que tout texte traduit est géré par un double principe d'idiomaticité: un principe d'idiomaticité au premier degré dont le processus relève de la phraséologisation proprement dite du texte, se limitant à la combinatoire fixe de la langue, et un principe d'idiomaticité au second degré visant l'ensemble de toutes les ressources linguistiques employées dans le texte en question, résultant du procédé d'idiomatization²⁹.

Tenant compte des contributions antérieures, nous proposons d'expliquer cette notion dans le schéma qui suit:

«DOUBLE» PRINCIPE D'IDIOMATICITÉ				
Idiomaticité des choix restreints (Phraséologisation)		Idiomaticité des choix ouverts (Idiomatization)		
Équivalent phraséologique (direct)	Équivalent non phraséologique (indirect)	Co-création	Contre-création	Création affine

²⁸ Cf. CLAS, 2011: 70. Cette idée est présente aussi chez A. SIERRA SORIANO (2008: 229) pour qui la *conceptualisation* représente la partie la plus importante du processus de traduction des expressions idiomaticques.

²⁹ Pour plus de détails, consulter M.^a Isabel GONZÁLEZ REY (sous presse): «Fraseologización e idiomatización en traducción literaria», en Manuel SEVILLA MUÑOZ (ed.): *Enfoques actuales para la traducción fraseológica y paremiológica: ámbitos, recursos y modalidades*, Instituto Cervantes, Biblioteca Fraseológica y Paremiológica, série «Monografías».



Dans ce tableau, nous partons de la notion d'idiomaticité prise au sens large (Greimas, Hausmann) pour indiquer le caractère idiomatique des textes littéraires produits au second degré en matière de traduction. À l'intérieur, les deux principes sinclairiens sont à l'œuvre dans l'organisation du texte: d'une part, le principe des choix restreints (*idiom principle*), selon lequel la traduction des expressions phraséologiques est rendue par un système d'équivalents fonctionnels fondé sur un *continuum* allant de l'équivalence phraséologique (à savoir des équivalents directs) à l'équivalence non phraséologique (à savoir des équivalents indirects); d'autre part, le principe des choix ouverts qui regroupe l'ensemble des co-crétions et contre-crétions hausmanniennes ainsi que les créations affines de Siepmann, ayant toutes en commun la libre sélection des termes, quel que soit le moyen d'expression (le langage commun, le langage stylistique, le langage créatif). Nous retenons l'idée de Siepmann en ce qu'il faut distinguer plusieurs types de choix ouverts et nous proposons pour cela de prendre en considération, d'une part, les combinaisons qui sont en accord avec la norme (les co-crétions), d'autre part, les combinaisons qui constituent une déviation plus ou moins grande par rapport à l'usage (les créations affines), et enfin, les combinaisons qui présentent un indice de fréquence égale à 1 (les contre-crétions).

Cette proposition contribue à démontrer que la traduction investit le texte d'une double idiomatité. En effet, nous sommes de l'avis que le principe d'idiomaticité opère sur deux plans: dans l'organisation interne des éléments du lexique à un stade préalable à l'actualisation du discours, et lors de l'élaboration d'un texte dans son entièreté, quelle qu'en soit sa nature. L'idiomaticité ne relève pas seulement du fonctionnement syntaxique du terme dans son réseau de co-occurents selon la norme ou l'usage dans une langue donnée. Il s'agit en fait d'un concept qui déborde l'aspect lexical de la langue et qui atteint plutôt ses particularités expressives. De ce point de vue, si tout texte ou discours est imprégné d'idiomaticité dans la langue d'origine, sa traduction en langue étrangère se doit de sauvegarder ce caractère dans la langue d'arrivée afin que les lecteurs/auditeurs y reconnaissent les particularités propres à leurs langues et le tiennent pour tel.

5. POUR CONCLURE

Dans la procédure traductologique, la notion d'idiomaticité sert à aborder le texte d'origine en analysant de près sa composition. Le groupement de mots est l'unité fonctionnelle de base dans l'élaboration des différents textes, et dans ce sens, leur analyse sert de fil conducteur aux traducteurs. La distinction des différents types de groupes de mots que nous proposons, à partir des principes de Sinclair et les classifications de Hausmann et de Siepmann, nous amène à distinguer les co-crétions, les contre-crétions et les créations affines, placées sous le principe des choix ouverts, et les expressions phraséologiques, sous le principe des choix restreints (idiomaticité au sens strict). Cela dit, l'agencement particulier de ces groupements accorde toute sa spécificité au texte littéraire. Le traducteur, en tant que lecteur d'abord, se doit d'évaluer l'expressivité du texte, et comme médiateur ensuite, de recréer le même effet esthétique sur le lecteur de la langue cible. Sa fonction consiste donc, dans un



premier temps, à reconnaître tous les éléments qui rendent le texte idiomatique dans la langue source pour aller ensuite en quête de l'idiomaticité de la langue cible.

L'idiomaticité est un principe actif, fonctionnel, dans l'élaboration des discours en langue maternelle ou étrangère: il se trouve dans les expressions figées, certes, mais aussi dans tout ce qui rend la langue vivante. Dans ce sens, le texte représente une force centrifuge qui attire à lui l'idiomaticité de la langue en mobilisant tous ses mécanismes de composition. Or le principe d'idiomaticité passe du simple au double, sous l'action de la phraséologisation et de l'idiomatization qui se trouvent à l'œuvre dans l'activité traduisante, surtout en ce qui concerne la traduction littéraire car c'est là où se joue le plus le compromis entre l'auteur et le lecteur.

RECIBIDO: abril de 2013. ACEPTADO : junio de 2013

BIBLIOGRAPHIE

- BALLY, Charles (1951): *Traité de Stylistique française*, vol. 1. Genève: Librairie Georg & Cie; Paris: Librairie Klincksieck (1^e édit. 1909).
- BENJAMIN, Walter (1971): «La tâche du traducteur», *Œuvres*, T. 1, *Mythe et violence*. Paris: Denoël.
- BUCKINGHAM, Louisa (2006): «Modelos icónicos y clasificación de las unidades fraseológicas según un corpus multilingüe (bosnio-serbo-croata, alemán e inglés)», en J. GARCÍA-MEDALL (ed.): *Fraseología e ironía. Descripción y contraste*. Lugo: Axac, 13-30.
- CAMUGLI GALLARDO, Catherine (2008): «Expressions figées, gestes, gestuelle et gestualité. Difficultés d'interprétation entre italien et français», en C. GONZÁLEZ ROYO & P. MOGORRÓN HUERTA (eds.): *Estudios y análisis de fraseología contrastiva: Lexicografía y traducción*. Alicante: Universidad de Alicante, 67-81.
- CLAS, André (2011): «Le figement et les choix du traducteur», en C. GONZÁLEZ ROYO & P. MOGORRÓN HUERTA (eds.): *Fraseología contrastiva: lexicografía, traducción y análisis de corpus*. Alicante: Publicaciones Universidad de Alicante, 61-73.
- CORPAS PASTOR, Gloria & J. LEIVA, Jorge (2005): «La oralidad del discurso escrito: la traducción de unidades fraseológicas en *Während Meine Schöne schläft*», en J. de D. LUQUE DURÁN & A. PAMIES BERTRÁN (eds.): *La creatividad en el lenguaje: colocaciones idiomáticas y fraseología*. Granada: Granada Lingvística (Método Ediciones), 53-72.
- DE GIOIA, Michele (2011): «*Carrément* : un lexique bilingue pour la phraséologie contrastive et pour la traduction», en C. GONZÁLEZ ROYO & P. MOGORRÓN HUERTA: *Fraseología contrastiva: lexicografía, traducción y análisis de corpus*. Alicante: Publicaciones Universidad de Alicante, 109-124.
- DOBROVOL'SKIĬ, Dmitriĭ (2005): «Sobre la equivalencia translingüística de los fraseologismos», en J. de D. LUQUE DURÁN & A. PAMIES BERTRÁN (eds.): *La creatividad en el lenguaje: colocaciones idiomáticas y fraseología*. Granada: Granada Lingvística (Método Ediciones), 359-380.
- ĎURČO, Peter (1994): *Probleme der allgemeinen und kontrastiven Phraseologie: Am Beispiel deutsch und Slowakisch*. Heidelberg: Groos.



- GAMBIER, Yves (2009): «Les traducteurs créateurs: des spécialistes ou des professionnels?» en *Théorie, pratique et didactique de la traduction spécialisée* (Actes du Colloque international *Théorie et didactique de la traduction spécialisée*, Craiova (Roumanie), 28-29 mai 2009), 9-24.
- GIBBS, Raymond W. (1994): «Why idioms are not dead metaphors», en C. CACCIARI & P. TABOSSI (eds.), *Idioms, processing structure and interpretation*. Hillsdale, New Jersey: Erlbaum Associates, Inc. Publishers, 57-77.
- GONZALEZ REY, M.^a Isabel (Hrsg.) (2008): *A Multilingual Focus on Contrastive Phraseology and techniques for Translation*. Hamburg: Verlag Dr. Kovač.
- GORMEZANO, Nathalie (2008): «La notion d'usage en traduction technique», *Hermeneus* n.º 10, 13-20.
- GREIMAS, Algirdas (1960): «Idiotismes, proverbes, dictons», *Cahiers de Lexicologie* 2, 41-61.
- HAUSMANN, Franz-Joseph (1979): «Un dictionnaire de collocations est-il possible?», *Travaux de linguistique et de littérature* 17, 187-195.
- HAUSMANN, Franz-Joseph (1997): «Tout est idiomatique dans les langues», en M. MARTINS-BALTAR (éd.): *La locution entre langue et usages*. Fontenay/St. Cloud: ENS Éditions, 277-290.
- HAUSMANN, Franz-Joseph (1998): «O dicionario de colocacións. Criterios de organización», en X. FERRO RUIBAL (dir.), *Actas do I Coloquio galego de Fraseoloxía*. Santiago de Compostela: Xunta de Galicia, 63-81.
- HEID, Ulrich (1993): «Décrire les collocations: deux approches lexicographiques et leur application dans un outil informatisé», *Terminologie & Traduction* 2/3, 523-548.
- KEYSAR, Boaz & BLY, Bridget Martin (1999): «Swimming against the current: Do idioms reflect conceptual structure?», *Journal of pragmatics* 31, 1559-1578.
- LADMIRAL, Jean-René (2005): «Formation des traducteurs et traduction philosophique», *Meta: Journal des traducteurs*. Vol. 50, n.º 1. Montréal: Les presses de l'Université de Montréal, 96-106.
- MEJRI, Asma (2008): «La traduction des séquences figées: le cas des textes littéraires», en P. MOGORRÓN HUERTA & S. MEJRI (dirs.): *Las construcciones verbo-nominales libres y fijas. Aproximación contrastiva y traductológica*. Alicante: Universidad de Alicante, 183-189.
- MELLADO, Carmen (2005): «Convergencias idiomáticas en alemán y español desde una perspectiva cognitivista», en J. de D. LUQUE DURÁN & A. PAMIES BERTRÁN (eds.), *La creatividad en el lenguaje: colocaciones idiomáticas y fraseología*. Granada: Granada Lingüística, 73-96.
- NATANSON, B. (2000): «Humorismo, machismo y violencia: algunos problemas de traducción en novelas de P.I. Taibo II y Juan Damonte», *P.R.O.H.E.M.I.O.* n.º 3, 309-332.
- PECMAN, M. (2005): «De la phraséologie à la traductologie proactive: essai de synthèse des fondements théoriques sous-tendant la recherche en phraséologie», *Meta: Journal des traducteurs*, vol. 50, n.º 4. Montréal: Les presses de l'Université de Montréal, 1-10.
- ROMERO GANUZA, Paula, BATISTA RODRÍGUEZ, José Juan & GARCÍA PADRÓN, Dolores (2008): «Aproximación contrastiva a las UF del campo semántico-conceptual de la 'alegría' en español y alemán», en M.^a I. GONZÁLEZ REY (HRSG.): *A Multilingual Focus on Contrastive Phraseology and techniques for Translation*. Hamburg: Verlag Dr. Kovač, 169-185.
- SIEPMANN, Dick (2008): «Idiomaticité et traduction: essai d'une systématisation», en P. BLUMENTHAL & S. MEJRI (éds.), *Les séquences figées: entre langue et discours*. Stuttgart: Steiner, 175-195.
- SCURTU, Gabriela (2008): «Deux types d'équivalence pour les 'expressions figées'?», en M.^a I. GONZÁLEZ REY (HRSG.): *A Multilingual Focus on Contrastive Phraseology and techniques for Translation*. Hamburg: Verlag Dr. Kovač, 205-216.



- SIERRA SORIANO, Ascensión (2008): «La phraséologie de la tauromachie dans la langue populaire : aspects sémantiques de la traduction espagnol-français», en M.^a I. GONZÁLEZ REY (HRSG.): *A Multilingual Focus on Contrastive Phraseology and techniques for Translation*. Hamburg: Verlag Dr. Kovač, 217-233.
- SINCLAIR, John M. (1991): *Corpus, Concordance, Collocation*. Oxford/N. York: Oxford University Press.
- VINAY, Jean Paul & DARBELNET, Jean (1958): *Stylistique comparée du français et de l'anglais*. Paris: Didier.
- WOTJAK, Barbara (1992): «Probleme einer konfrontativen Phraseologieforschung am Beispiel verbaler Phraseolexeme (PL)», en J. KORHONEN (ed.) (1992): *Untersuchungen zur Phraseologie des Deutschen und anderer Sprachen: einzelsprachspezifisch-kontrastiv-vergleichend*. Frankfurt am Main: Peter Lang, 39-60.

